

# Revue française des sciences de l'information et de la communication

3 | 2013 :

La vie des signes au sein de la communication: vers une sémiotique communicationnelle

Ligne Sud

## Le réseau des chaires UNESCO en communication, *think tank* pour une Agence spécialisée des Nations-Unies sous étroite surveillance

BERTRAND CABEDOCHÉ

---

### Résumés

Français English Español

En décidant la création de chaires Unesco en communication en 1992 et leur organisation en un réseau international Orbicom, l'Unesco n'avait fait que revenir aux fondements de l'Agence spécialisée des Nations-Unies, lorsqu'il s'était agi de constituer en son sein un lieu de confrontation intellectuelle pacifique, en vue d'adoucir la température politique inhérente aux rapports de force entre représentants des états membres. Fort d'une trentaine de chaires en communication et de quelque 300 membres associés, élites issues des milieux médiatiques, politiques, économiques liés aux enjeux de la communication internationale, le réseau est aujourd'hui à nouveau sollicité, quand la morosité économique et les tensions diplomatiques encombrant jusqu'au fonctionnement même de l'organisation internationale.

**The network of UNESCO Chairs in Communication, a think tank for a specialized agency of the United Nations under a closer look**

When deciding the creation of UNESCO Chairs in Communications in 1992 and their

organization into a world network Orbicom, UNESCO had only return to its fundamentals, when it was obvious to organize inside a place to a peaceful intellectual confrontation, to soften the political temperature inherent to the struggle for power among representatives of states. Stronger now with thirty Chairs in Communication and some 300 associate members, among media, political and economical elites, on the field of international communication, the network is today one more time Under pressure, when the economic gloom and tension diplomatic clog up even the very functioning of the international organization.

### **La red de las Cátedras UNESCO en Comunicación, un grupo de reflexión para una agencia especializada de las Naciones Unidas bajo un estrecho vigilancia**

Cuando se decidió la creación de las cátedras UNESCO de Comunicación en 1992 y su organización en un red global Orbicom, la UNESCO sólo había revolver a sus fundamentos, para formar dentro de ella un lugar de confrontación intelectual pacífica, que podría ablandarse la temperatura política, intrínseca de las relaciones de poder entre los representantes de los Estados. Hoy se solicita de nuevo la red, con su treintena de cátedras de comunicación y trescientos miembros asociados, que estan política y económica élites de la comunicación, cuando el pesimismo económico y las tensiones diplomáticas obstruyen el propio funcionamiento de la organización internacional.

## **Texte intégral**

« *Les chaires UNESCO incarnent les valeurs du « nouvel humanisme » du XXI<sup>e</sup> siècle* »

(Irina Bokova)

« La mondialisation est une des caractéristiques de notre époque. Elle mène à de nouvelles ouvertures, mais elle contient aussi le risque d'augmenter l'uniformisation. Notre époque est aussi marquée par une crise à multiples facettes justifiant la nécessité de mettre en doute le sens que nous donnons à nos actions. Je suis convaincue que les valeurs d'humanisme sont au cœur des réponses que nous devons fournir. La tolérance, le respect pour la diversité culturelle et le dialogue parmi des cultures sont les voies que je suivrai et auxquelles l'UNESCO sera entièrement acquise. Je suis aussi convaincue que l'enseignement et la recherche ont un rôle-clé à jouer : dans mon esprit, c'est la priorité des priorités. L'enseignement et la recherche constituent la pierre angulaire sur laquelle une plus juste société peut être construite ».

- 1 Ce message introductif date du 11 novembre 2009, prononcé par Irina Bokova. À peine investie, la directrice générale de l'UNESCO avait tenu à préciser le levier sur lequel symboliquement, elle estimait devoir appuyer sa réflexion : « *Les chaires UNESCO constituent des acteurs majeurs dans la mise en œuvre d'actions de coopération, de solidarité, d'innovation, de créativité et d'expertise au plan scientifique. Elles incarnent les valeurs du « nouvel humanisme » du XXI<sup>e</sup> siècle* ».
- 2 Irina Bokova ne faisait ainsi finalement que revenir à un fondement constitutif de l'Agence spécialisée des Nations Unies, rappelé en 1992 par l'institutionnalisation de chaires au sein des universités des pays membres, mais dont on n'avait pas su tirer tout le bénéfice ensuite, eu égard aux tensions diplomatiques et politiques entre États membres et manque d'empressement de certains hauts fonctionnaires.

## **L'implication des chaires, traductrice d'une inscription dans les valeurs constitutives de l'Unesco**

- 3 Il faut sans doute remonter au-delà de la création de l'UNESCO pour comprendre cet esprit « *humaniste* » caractérisant l'Agence spécialisée des Nations-Unies, alors que cette inscription, aujourd'hui apparemment partagée par la majorité de ses membres, avait pu être contestée. Les toutes premières Conférences Générales de l'Agence, notamment la Conférence inaugurale de 1945, avaient en effet été fortement agitées par les attaques menées frontalement, par l'URSS, puis lors des rencontres suivantes par la Yougoslavie, au nom du matérialisme historique, contre le postulat de base de l'acte constitutif de l'UNESCO. La fondation de l'UNESCO en 1945 consacrait cet espoir kantien en un monde où la négociation aurait remplacé le recours aux armes, traduit par la volonté politique de toujours mobiliser davantage les ressources de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. L'UNESCO assumait ainsi pleinement un projet intellectuel qui, dès l'alinéa 1 de son acte constitutif, visait, non seulement à contribuer à l'élaboration de ses grandes orientations pour les années à venir, mais aussi, par la valorisation de la diversité des conceptions philosophiques ou intellectuelles, à élever « *les défenses de la paix* » dans l'esprit des hommes.
- 4 Déjà ! Même s'il faudra ensuite attendre la 31<sup>e</sup> session de sa Conférence Générale le 2 novembre 2001, pour que soit consacrée la *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle*, en tant qu' « *héritage commun de l'humanité* » et considérer sa sauvegarde comme un impératif concret et éthique, inséparable du respect de la dignité humaine ! (Ce cadre normatif autorisera ensuite la signature de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* par la Conférence générale réunie à Paris du 3 au 21 octobre 2005, puis la ratification de cette convention par la *Communauté européenne* aux côtés de 12 états membres, le 18 décembre 2006).
- 5 L'élan, parfois lyrique, remonte en fait à cette *Organisation de Coopération Intellectuelle* (OCI) qui, de 1921 à 1946, avait gravité dans l'orbite de la *Société des Nations* (SDN). Le Pacte de la SDN ne faisait absolument pas référence à ce principe de coopération intellectuelle, auquel le Royaume-Uni se montrait opposé. Mais dans la droite ligne des mouvements associatifs internationaux qui poussaient à l'extension du rôle de la SDN, la France avait proposé une résolution, adoptée par le Conseil et l'Assemblée de la SDN en septembre 1921, en faveur de la constitution d'un organisme international du travail intellectuel. Destinée à renforcer la collaboration dans ce domaine, la structure devait également susciter la formation d'un esprit international pour consolider l'action de la SDN, en faveur de la paix (Renoliet, 1999).
- 6 La SDN n'avait pas pu empêcher sa propre disparition, victime des contingences économiques, tensions diplomatiques, montée des dictatures et des impérialistes et des replis nationalistes. Mais en lui survivant à partir d'une stratégie ouverte, y compris avec les pays ayant quitté la SDN, et accueillant au sein de son organe de direction des personnalités aussi éminentes que Henri Bergson, Albert Einstein, Marie Curie..., qui relevaient chacune de disciplines différentes et surtout ne représentaient pas les états, l'OCI plaidait par sa seule existence pour que la coopération des intellectuels transcendât la coopération des États. Elle n'avait sans doute rien produit par elle-même. Mais elle avait ouvert à de nombreux travaux et enquêtes de référence dans de multiples domaines, susceptibles d'élargir les options pour les États. Par exemple, le thème du désarmement moral pouvait inspirer des politiques culturelles passant par l'enseignement des principes de la SDN, la révision des manuels scolaires, l'usage pacifique du cinéma et de la radio qu'en son temps, Jack London avait déjà désigné, non sans quelque candeur fortement teintée de déterminisme technologique (Mattelart, 1995). La réflexion avait par exemple permis la signature de la *Convention internationale sur la radiodiffusion et la paix* en

1936. Sur le terrain de l'enseignement, le principe de la coopération intellectuelle avait déjà donné lieu à résultats en termes d'équivalences de diplômes, échanges de professeurs et d'étudiants, création de centres de documents pédagogiques. À titre d'exemple, l'aide accordée au gouvernement chinois devait aider à la réorganisation du système éducatif du pays entre 1931 et 1935 (Renoliet, 2007). Sur le terrain de la collaboration scientifique, l'élan avait autorisé la tenue de colloques, la traduction d'ouvrages fondamentaux... Les échanges réunissant de nombreux intellectuels avaient ainsi préparé à l'idée d'une organisation internationale, sur les thèmes de la défense des droits de l'homme, la condamnation des nationalismes, l'affirmation du rôle de la culture pour le rapprochement des peuples.

7 L'OCI avait finalement servi de modèle organisationnel, pour une UNESCO qui estimait devoir accueillir les représentants des états membres, mais aussi des intellectuels. Dégagés de tout mandat impératif, ceux-ci étaient susceptibles de prévenir l'institution des blocages politiques que la SDN avait rencontrés, justement faute d'un tel accueil.

8 Au-delà de l'héritage organisationnel, l'UNESCO bénéficiait encore d'une solide réflexion philosophique, nourrie par de très hautes contributions antérieures. Henri Bergson avait ainsi prévenu du risque que serait l'effondrement de l'infrastructure intellectuelle, perçue comme une menace fondamentale contre l'idée de civilisation. « *We civilizations now know that we are mortal* », avait déjà prophétisé Paul Valéry, vivant la crise de l'identité européenne comme une perte de sagesse (Valéry, 2000 : 405-414).

9 Pareille conviction offrait le cadre théorique pour la constitution de sphères publiques de débat : pour garantir la liberté de conscience et ouvrir à l'unité, l'expression de la contradiction intellectuelle – irréductible - y était considérée plus essentielle que le consensus mou généré par la langue de bois diplomatique, ou la violence de la passion politique (Pemberton, 2007). L'auteur espérait que cet espace public élitiste déborderait, jusqu'à rayonner sur des nations tout entières. En s'épargnant des grandes déclarations pour privilégier le travail sur des objets pratiques, en privilégiant la réalisation du bien dans le cœur et l'esprit des gens plutôt que les vérités scientifiques secondaires, de tels rassemblements intellectuels étaient susceptibles de gagner la confiance des États, que la prétention à constituer une « *intelligence supranationale* » aurait radicalement rompu. Paul Valéry souhaitait pareillement que l'esprit actif soufflât sur le monde, lorsque la pensée réflexive influe sur l'expérience, pour garantir la vitalité de l'activité intellectuelle comme le succès de l'activité pratique. Enfin, Gilbert Murray confortait la position : « *les différences qui existent d'une nation à l'autre... aident à enrichir l'héritage total de l'humanité. Elles ne comportent aucun élément intrinsèque d'antagonisme mutuel* ».

10 Ainsi, marqué par l'échec de la SDN, le projet d'une agence spécialisée des Nations-Unies pour l'éducation, la culture, la science et la communication avait été débattu dès 1942, en pleine Seconde guerre mondiale par la Conférence des ministres alliés, en vue d'organiser au plus tôt la coopération intellectuelle de l'après-guerre. Les sciences exactes étaient convoquées. Mais leur réputation ayant été engagée : dès lors qu'elles avaient été considérées comme pourvoyeuses d'instruments de destruction, il était devenu évident de considérer l'objet social général de la science, ainsi que les options ouvertes par les sciences humaines et sociales, en vue de dégager la philosophie de base de la nouvelle organisation à venir. Dès sa naissance en 1946, l'UNESCO intégrait la précaution et y ajoutait la recommandation de sa Commission préparatoire, pour dissuader le mandarinat et la réflexion purement contemplative. L'identité de son premier Directeur général, Julian Huxley, à l'instar de son premier rapport, étaient significatifs de ce point de vue : soucieux des implications sociales de la science, le Britannique

considérait d'emblée que l'UNESCO devait veiller à ne pas être qu'un rassemblement de gouvernements et d'intellectuels. Il lui fallait aussi se préoccuper des moyens capables d'assurer la diffusion de la culture, de l'information et d'exercer une influence sur l'opinion des masses par voie de presse, radio, télévision et cinéma (Pemberton, 2007).

- 11 Le lancement de l'UNESCO avait consacré cette première victoire : un monde nouveau s'ouvrait. Subissant la concurrence de l'anthropologie structurale, les thèses diffusionnistes commençaient à marquer le pas, qui avaient jusque-là distingué les nations entre civilisation et barbarie. Soixante ans après, les auteurs se plaisent encore à citer Gandhi, dont on avait alors sollicité l'avis à propos de la civilisation britannique et qui avait répondu : « *ce ne serait pas une mauvaise idée* » (Toye, Toye, 2007). Le pluralisme culturel gagnait la nouvelle enceinte internationale. Mais déjà, des tensions étaient apparues. Malgré les précautions et les leçons de l'expérience de la SDN et de l'OCI, l'UNESCO n'a jamais parfaitement réussi à se préserver de devenir le champ clos des tensions entre États et des affrontements idéologiques à la surface du monde.

## Une arène internationale, caisse de résonance des tensions entre états

- 12 Le premier questionnement tendu suscité par l'UNESCO avait concerné ce relativisme culturel, dont on avait posé la question des limites dès la phase préparatoire, s'il devait, au nom de la « *tradition* », servir quelque comportement bafouant l'humain, ou quelque dictature (le souvenir encore tout frais de la montée des totalitarismes en Europe était relayé par la question de la nature des états du bloc de l'Est, que les États-Unis n'avaient pas manqué d'interpeller). Quel statut devait-on accorder aux religions ? Des superstructures ? Des doctrines ? Le fondement suprême des valeurs humanistes ? Des instruments de la domination ? Le nid des obscurantismes ? De quelle légitimité contraignante l'UNESCO pouvait-elle se prévaloir pour dépasser les tensions et égoïsmes entre nations au nom de la raison d'état, quand le principe d'organisation était celui de l'adhésion souveraine des états ?
- 13 Les représentants des États-Unis ne s'étaient pas interrogés davantage, convaincus que les valeurs qu'ils prônaient constituaient la norme universelle, attendant même que la transnationalisation de leurs médias accélérât le lissage des adhérences culturelles anciennes, pour profiter du *take off* jusqu'à bénéficier eux aussi de l'excellence de l'*American way of living* (Lerner, 1958). Cependant, la tension était née, dès l'inauguration de l'UNESCO : en réagissant vivement contre la confusion entretenue par la traduction états-unienne de *Mass culture* proposée en équivalence à *Culture populaire*, Louis Aragon témoignait d'un rejet plus général en Europe, qui confortera la France ensuite dans sa politique de l'*exception culturelle* (Mattelart, 2000 : 36).
- 14 Pour ajouter à la confusion, alors qu'Huxley hostile au libéralisme économique, jetait un œil sur la planification développée en Russie soviétique et avait réussi à imposer Joseph Needham, marxisant, parmi ses collaborateurs, l'URSS et la Yougoslavie avaient remis en cause le postulat même, fondateur de l'esprit de l'UNESCO dès la 1<sup>e</sup> Conférence générale : la paix et les guerres ne naissent pas dans l'esprit des hommes, mais à partir du rapport de forces entre les classes sociales et de la lutte vers la révolution prolétarienne à l'échelle de la planète !
- 15 Les États-Unis s'étaient crispés, engageant une véritable chasse à l'homme dans les rangs même de leur délégation en pleine période maccarthiste, après avoir été défaits dans leur ambition à ce que le premier Directeur général fût naturellement

un de leur ressortissant. Le champion états-unien était parti trop tard dans la course. Déjà bien introduit, le Britannique Julian Huxley avait remporté la mise, non sans que son principal adversaire n'eût tenté de le disqualifier, pour « *sympathie communiste* », obtenant ainsi finalement que le premier mandat du Directeur général fût réduit à deux ans au lieu des cinq ans initialement prévus.

16 Huxley avait alors précisé ses idées concernant le rôle de l'UNESCO dans un document en date du 15 septembre 1946, qu'il appelait à devenir grandiose, plaider pour la création d'un fonds commun de la tradition pour l'humanité toute entière, qui serait débarrassé de tout ethnocentrisme (Huxley, 1946). Il ne manquait plus, à la stigmatisation de ses idées provocatrices, que le pointage d'un engagement résolu du Britannique en faveur de politiques eugénistes et d'un désintérêt pour l'administration de l'UNESCO, pour que Huxley fût rapidement disqualifié. L'analyse *a posteriori* tombe comme un jugement définitif aujourd'hui : l'homme n'avait pas su dépasser cette contradiction irréductible entre intégrité intellectuelle et responsabilité officielle.

17 Certains datent même de cette époque les difficultés qui, quarante ans après, avaient failli emporter l'UNESCO : « On peut ainsi se demander si la désaffection du Gouvernement américain à l'égard de l'Organisation, qui allait conduire les États-Unis à se retirer de celle-ci en 1985, n'était pas la conséquence des événements survenus quarante ans auparavant, à la suite desquels les Américains avaient échoué dans leur tentative pour s'assurer le leadership initial de l'UNESCO » (Toye, Toye, 2007).

18 Cet épisode du départ des États-Unis de l'UNESCO au milieu des années quatre-vingt a été suffisamment commenté – y compris par nous-mêmes (Cabedoche, 2011) – pour que son évocation soit plus rapide. Rappelons seulement que la crise était apparue inévitable, dès lors qu'en appelant à un *Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la communication* à partir de la Conférence d'Alger en 1973, les Non-alignés avaient participé à une remise en cause frontale de la circulation mondiale de l'information, organisée notamment par les grandes agences du Nord, au premier rang desquelles figuraient les agences *United Press Information* et *Associated Press*, toutes deux états-uniennes. Un regain de tension entre les blocs avait été alimenté parallèlement par la crispation soviétique à l'encontre du jeu de « *cheval de Troie* » que constituait par l'information médiatique occidentale, transnationalement accélérée par le développement des technologies de l'information et de la communication : *CNN International* était devenu le symbole à combattre (T. Mattelart, 1995). Pour la délégation états-unienne à l'UNESCO, le projet, porté par l'URSS, pour que soit imposée une forme d'accréditation par les États pour les journalistes travaillant à l'international, avait mis le feu aux poudres.

19 Pour prévenir la crise, Amadou Mahtar M'Bow avait replongé dans les fondamentaux de l'UNESCO qui avait pris l'habitude d'écouter quelque grand intellectuel sur des sujets susceptibles de provoquer l'affrontement des représentants des états (Hidass, 2001). Cette fois, la tension paraissant devenir paroxysmique, c'est toute une commission *ad hoc*, qui avait été convoquée, sur le modèle de la conférence du consensus danoise. Elle réunissait ainsi des experts non membres de gouvernement, intellectuels avertis sur le terrain de l'information internationale, partisan chacun d'une approche théorique marquée (Cabedoche, 2011). Le rapport MacBride, qui en était issu, traduisait bien cet esprit d'une confrontation intellectuelle croisée, confrontant contradictoirement les points de vue et analyses théoriques, en vue d'apaiser les tensions. Mais l'esprit de concorde, dans la différence, que ledit rapport était censé porter, avait échoué à transcender les passions que la référence, floue et à géométrie variable, au *Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication* provoquait désormais. Amadou Mahtar M'Bow avait finalement choisi de ne pas présenter le fameux

rapport pour approbation par les états membres, lors de la XXI<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO à Belgrade en octobre 1980, se contentant publiquement d'une allusion vague.

20 Rien n'y fit. Historiquement programmée, la rupture avec l'UNESCO par les États-Unis en 1984 et par la Grande-Bretagne en 1985, s'était nourrie d'un nouvel argumentaire : pour Ronald Reagan par exemple, le NOMIC équivalait à une nationalisation pure et simple des médias au moment où, sur le terrain de la télécommunication, s'engageait le mouvement en faveur de la dérégulation, orchestré au premier rang par ceux qui y avaient particulièrement intérêt : les opérateurs états-uniens. Alors délégué des États-Unis à l'UNESCO, Ray Warner avait confessé plus tard que pour une partie de la branche conservatrice républicaine, l'occasion s'était présentée de clairement sanctionner le système des Nations-Unies, dans sa branche la plus fragile : *“le retrait de l'UNESCO n'était que le premier pas vers le retrait de l'ONU et la neutralisation d'un système qui limitait [les] possibilités [des États-Unis] d'agir unilatéralement dans le monde”*<sup>1</sup>.

21 Dès lors, toute l'attention de l'UNESCO avait été concentrée pour la période suivante à la restauration de la confiance envers les États-Unis, en vue de la réintégration de la première puissance mondiale. Celle-ci se trouvait bientôt facilitée par deux évolutions de la scène internationale : d'une part, l'effondrement de l'empire soviétique ; d'autre part, l'affaiblissement progressif de la référence pour un *Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication*. Sur le terrain, la « troisième voie » promise se révélait de plus en plus fuite en avant : derrière la priorité de cette critique de l'information transnationale, le chef d'État d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie masquait souvent l'absence de toute politique nationale en matière d'information, quand il ne s'agissait pas de la mise entre parenthèses de l'expression de la société civile, pour prévenir tout changement social en interne (Mattelart, Mattelart, Delcourt : 22).

22 Les retours de la Grande-Bretagne en 1997, puis des États-Unis le 29 septembre 2003, n'avaient pas été instruits par la seule évolution des relations internationales. Au sein même de l'UNESCO, Federico Mayor Zaragoza avait discrètement organisé *intra muros* la mise sous séquestre institutionnelle de la référence au NOMIC, de 1987 à 2001 (Cabedoche, 2011). Koïchiro Matsuura avait ensuite complété les signes de *“sympathie active”* (Dethoor, 2010 : 145) : suppression des programmes contestés par les États-Unis, dont le NOMIC ; place assurée au Conseil exécutif aux dépens de la Grèce et du Portugal ; nomination d'un États-unien au poste de sous-Directeur général pour l'éducation ; réduction drastique des dépenses et des recrutements ; transparence des comptes ; réaffirmation de l'engagement de l'UNESCO en faveur de la liberté de la presse et de l'éducation pour tous... Les obstacles au retour avaient tous disparu : un bloc soviétique réduit au rang de vestige du passé ; une gestion financière de l'Unesco redressée ; un conseil de sécurité normalisé ; une Agence spécialisée des Nations-Unis championne des Droits de l'Homme et marginalisée sur le terrain des enjeux économiques de la communication internationale au profit de l'OMC... C'est pourtant au début de ce contexte administrativement chargé que l'UNESCO avait choisi d'instituer une politique de chaires, en vue de redynamiser une réflexion, devenue particulièrement frileuse du côté des hauts fonctionnaires.

## Un réseau de chaires UNESCO, bâtisseur de passerelles

23 Le programme UNITWIN chaires UNESCO a été élaboré en 1992 par la

Conférence générale lors de sa 26<sup>e</sup> session, afin d'accroître le développement de la recherche, de la formation et des programmes, à travers la reconnaissance de l'excellence académique et la mise en réseau des universités. Il s'agissait de promouvoir la création de "*Chaires universitaires internationales*", que l'UNESCO patronnerait en coopération avec des Universités et des organisations, et ce dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. Officiellement, l'objectif vise expressément à impulser un transfert de connaissances et à favoriser la formation et l'accès à un niveau mondial de spécialistes des domaines concernés. Dès 1994, le réseau des chaires s'est ainsi mis en place, jusqu'à constituer à ce jour 30 chaires UNESCO en communication de par le monde, et quelque 300 membres associés, rassemblant l'élite des cercles académiques, médiatiques, corporatifs, politiques, économiques et gouvernementaux sur le terrain de la communication. Le réseau Orbicom peut ainsi se targuer d'une réelle compétence réflexive, concernant les questions de la régulation, de la diversité culturelle, des technologies de l'information et de la communication, des industries culturelles et créatives, des médias et du journalisme... Sur ce dernier point par exemple, l'appel en mai 2013 de l'UNESCO, via le Directeur général adjoint de l'information et de la communication Jānis Kārklīņš, constitue une belle reconnaissance, qui voit ainsi Orbicom institué en *think tank* de l'Unesco, notamment pour renforcer théoriquement, conceptuellement et pédagogiquement dans sa deuxième phase de mise en œuvre, l'appui déterminé que l'Agence spécialisée des Nations Unies apporte déjà à la constitution de *Pôles d'excellence pour les formations en journalisme en Afrique*. L'expérience sera bientôt étendue aux autres continents.

24 Déjà investie dans les programmes de l'UNESCO par sa participation active à l'animation de modules de formation de formateurs en journalisme, ou par la construction de *curricula* sur le thème *journalisme et interculturalité* – qui seraient proposés aux acteurs de la formation, la chaire UNESCO en *communication internationale* de Grenoble confirme ce rôle pionnier qu'elle a immédiatement occupé.

25 Seule « *chaire française* » du réseau Orbicom, (la chaire de Strasbourg se présentant comme européenne), la chaire de Grenoble est aussi l'une des plus anciennes, fondée en 1996 sous l'impulsion du Professeur Bernard Miège qui en a assuré la responsabilité jusqu'en 2005. Dès sa création, la chaire de Grenoble avait ainsi rejoint le réseau Orbicom et développé son action en parfaite conformité avec les objectifs généraux de l'UNESCO et ceux de la Commission nationale française pour l'UNESCO, autour de trois grands types d'actions structurantes.

26 Elle avait ainsi travaillé sa mise en visibilité pour un meilleur partage des connaissances (constitution au sein de la bibliothèque *Yves de La Haye* d'un fonds documentaire spécifique particulièrement prisé par ses visiteurs ; aide à la publication de travaux ; animation d'un site de la chaire à partir de 2003 ; valorisation de colloques internationaux par la labellisation *Chaire Unesco*, opportunité supplémentaire de publicité et de diffusion des actes, travaux et ouvrages issus de ces manifestations scientifiques).

27 La chaire Unesco de Grenoble a parallèlement visé à l'établissement de liens privilégiés et directs, pour enrichir les formations de niveau master et doctorat : recherche de bourses pour des séjours étudiants des universités partenaires ; encadrement de thèses, participation à jurys de thèse et accueil de stagiaires ; aide à la mobilité réciproque des enseignants-chercheurs ; invitation chaque année depuis 1996 d'un collègue enseignant-chercheur, professeur étranger de réputation mondiale, offrant cours et conférences élargis au niveau de l'École doctorale de l'Université de Grenoble. Seize collègues ont ainsi pu être accueillis à ce jour dans le cadre de la chaire, venant respectivement d'Espagne, de Roumanie, de Belgique, des États-Unis, du Mexique, du Cameroun, de Chine, du Brésil, du



Burkina Faso, de Suède, du Liban, du Maroc, de Russie et prochainement de Tunisie.

28 Enfin, dernier programme d'actions développées, la chaire UNESCO de Grenoble a autorisé la mise à disposition de l'expertise que le Gresec, laboratoire d'adossement, avait enrichie sur le terrain de la communication internationale : construction et animation de formations avancées pour entreprises, médias, formateurs des milieux culturels..., investis dans la communication internationale et la formation (développement des technologies de l'information ; journalisme...) ; encadrement des chercheurs post-doctorants, avec accueil à la soutenance d'habilitation à diriger des recherches, pour des collègues investis sur le terrain de la communication internationale ; soutien à la recherche par l'appui d'équipes locales partenaires ; labellisation de colloques internationaux organisés par des universités partenaires... Très vite, à partir de l'impulsion initiale de Bernard Miège, dont l'héritage reste structurant dans le cadre des expertises aujourd'hui développées, la chaire de Grenoble a été conduite à jouer un rôle de « tête de réseau » au sein d'Orbicom, particulièrement sur les questions relatives aux *industries culturelles* et au développement des technologies de l'information et de la communication.

29 C'est donc presque naturellement à partir de cette longue tradition d'appui critique et concret à l'action de l'UNESCO qu'en janvier 2013, successeur de Bernard Miège en tant que responsable de la chaire UNESCO de Grenoble, Bertrand Cabedoche est devenu le président du réseau mondial Orbicom des chaires UNESCO en communication. La proposition en a été faite par Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco ; Jānis Kārklīņš, assistant Directeur général de l'information et la communication pour l'Unesco ; Claude Corbo, recteur de l'UQAM et Yves Théorêt, Secrétaire général du réseau, avant ratification par le bureau des directeurs.

30 La dynamique se présente porteuse. Prédécesseur à la tête du réseau Orbicom, le Suisse Alain Modoux avait déjà témoigné : « Les passerelles qu'Orbicom a su établir entre le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, les milieux professionnels et l'industrie de la communication, ainsi que le système des Nations Unies, lui ont permis de se positionner et de s'affirmer de manière inégalée dans un des secteurs les plus dynamiques et novateur de la société moderne ». Son successeur, le Brésilien Rosental Calmon Alvès avait témoigné de la même implication, jusque fin 2012.

31 Pour autant, les chantiers se présentent parfois délicats, dans un contexte devenu récemment économique morose et politiquement délicat. L'UNESCO doit aujourd'hui avancer avec une voilure budgétaire et programmatique réduite, sans heurter directement la susceptibilité états-unienne, dont le partenariat est aujourd'hui financièrement déserteur.

## Un contexte économiquement morose et politiquement délicat

32 Les objectifs prioritaires de l'UNESCO en matière d'information internationale ont été dégagés de toute ambiguïté au XXI<sup>e</sup> siècle : encourager la libre circulation de l'information, aux plans international comme national ; renforcer les capacités de communication dans les pays en voie de développement pour accroître leur participation au processus de la communication ; promouvoir la diffusion plus large et mieux équilibrée, *sans entrave à la liberté d'expression*. Cette dernière formulation avait été habilement suggérée par le délégué japonais fin du XX<sup>e</sup> siècle, pour vaincre les dernières susceptibilités que des relents rhétoriques

typiquement NOMIC auraient pu réveiller.

33 Dans ce cadre, qui ne retient essentiellement du rapport MacBride que l'apport à la formation des journalistes et le principe de *Free flow of communication*, des avancées sérieuses ont été cependant effectivement engagées. L'UNESCO a ainsi pu étendre la réflexion à la « *sécurité* » (moins connotée que la « *protection* ») des journalistes à l'étranger. Une première *Table ronde Est/Ouest des médias indépendants* avait initié la démarche impulsée par son secrétariat en février 1990, avant le séminaire de Windhoek organisé en 1991 à la demande des états. À l'initiative d'Alain Modoux, ce séminaire avait permis l'institution de la date du 3 mai comme *journée mondiale de la liberté de la presse*. D'autres séminaires régionaux avaient alors suivi, dans le même esprit : Alma Ata en octobre 1992 ; Santiago de Chile en mai 1994 ; Sana'a en janvier 1996 ; puis Sofia en novembre 1997 (rédigés par des journalistes, les textes avaient été approuvés à l'unanimité des états présents).

34 En fait, jusqu'au retour des États-Unis dont on sait l'attachement à la souveraineté des États membres, et pour prévenir toute accusation de « *politisation* » qui lui avait tant coûté à la fin de l'époque M'Bow, l'UNESCO s'était dessaisie de toutes les questions qui n'avaient pas été initialement et expressément inscrites dans sa charte constitutive, au bénéfice des organismes internationaux ou de concertation missionnés à cet effet.

35 Le retour de l'État prodigue en 2003 n'a pas libéré les inhibitions, loin s'en faut. Le repositionnement des États-Unis au sein de l'UNESCO ne doit pas être analysé autrement que par rapport aux intérêts prioritaires du pays, parmi lesquels il faut intégrer la dimension diplomatique : en réintégrant l'enceinte, il importait alors à Georges W. Bush junior de se présenter « *multilatéraliste* », pour obtenir parallèlement la bénédiction du Conseil de sécurité de l'ONU et la légitimité pour intervenir en Irak (Dethhor : 145). Depuis, il convient de reprendre la même grille d'analyse, pour décoder le refus états-unien de signer la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, promue par l'UNESCO en 2005. Le document vise à donner force de loi à la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, adoptée à l'unanimité des membres au lendemain des événements du 11 septembre 2001. Or, non seulement le nouveau texte prenait alors le contre-pied de la thèse d'Huntington relative à l'inévitabilité du « *choc des cultures et des civilisations* » et caution théorique de la politique étrangère états-unienne contre les *Rogue States* (Chomsky, Clark, Saïd, 1999), mais il s'inscrivait à contre-courant de la marchandisation généralisée promue par l'OMC (Cassen, 2003). Il s'agissait alors pour les États-Unis de regagner des points, quand ils avaient déjà dû trop concéder : face à l'Union européenne en 1993, dans le cadre de la phase finale de l'*Uruguay round*, laquelle avait vu le GATT se transformer en OMC ; face au Canada lors de la signature de l'accord de libre-échange de l'ALENA (Armand Mattelart, 2005). Dans les deux cas, la reconnaissance d'un statut particulier aux « *produits de l'esprit* » pouvait rendre légitime l'intervention de l'État, notamment en matière d'audio-visuel. Du point de vue états-unien, la convention de l'UNESCO de 2005 pouvait apparaître plus dangereuse encore, car ses applications s'étendent au-delà des seules industries culturelles et organisations audiovisuelles. Elles visent en effet « *la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression* ». Aux côtés des États-Unis, le Japon et l'Australie avaient alors été des alliés précieux contre le « *protectionisme supposé* » du projet majoritaire, défendu par l'Union européenne. Des grands principes y avaient été finalement consacrés, au premier rang desquels celui de souveraineté des États, lequel se devait à son tour d'être respectueux de tout un ensemble d'autres principes directeurs : respect des Droits de l'Homme, égale dignité et respect de toutes les cultures, solidarité et coopération internationales, complémentarité des

aspects économiques et culturels du développement, développement durable, accès équitable, ouverture et équilibre. Mais outre la question du suivi, qui aurait supposé avoir initialement tranché la définition des modalités de sanctions en cas de non respect, la diversité culturelle telle qu'abordée par la convention était finalement peu évoquée sur le terrain de la diversité des médias. Par contre, la question avait été particulièrement soulevée auparavant par le NOMIC, comme dans le rapport McBride. Armand Mattelart résume les limites de cette référence à la diversité : « *Ce que serait cette « diversité des médias », on ne le saura point. Pas la peine de chercher le mot « concentration », par exemple : le concept dérange. Crainte d'effrayer les États-Unis, [...] ? Certes. Compartimentation des tâches entre divisions d'une grande machine bureaucratique ? Certes encore. Mais il y a plus* ». Ce plus, pour l'auteur, renvoie précisément aux phénomènes de concentration économique et financière, quand penser la diversité culturelle en 2005, comme revendiquer le droit à la communication en 1980, ne se présente signifiant qu'à la condition d'intégrer les stratégies d'élargissement des marchés conduites par les industries culturelles, de l'information et de la communication.

36 Pour autant, accrochés depuis la création de l'UNESCO à une conception de la culture réduite à l'industrie du divertissement où l'État n'avait aucune raison de figurer, les États-Unis ne paraissaient plus que guetter les propositions par les organismes internationaux de modalités de financement de projets culturels, notamment provenant du *Fonds International pour la diversité culturelle*, pour en dénoncer les menaces en terme de contrôle social.

37 Dans ce contexte chargé, les chaires Unesco avaient pu penser que leur rôle s'était effacé. Sur ce point, la fin du mandat Matsuura était devenue pesante de timidité. Parallèlement, le relais avec les chaires se distendait de plus en plus. Par exemple, la *Commission Nationale Française pour l'Unesco*, dont la chaire UNESCO de Grenoble relevait et, il n'y a pas si longtemps, exemple pour d'autres commissions nationales, avait connu une inquiétante léthargie, due à sa recomposition de fond en comble, jusqu'en septembre 2010 (aujourd'hui heureusement achevée). Appel désespéré avait alors été lancé pour que l'UNESCO réactive son héritage, selon certains oublié : « *L'UNESCO, pour fleurir au milieu des monstres froids, pour mieux mordre dans la réalité, pour aborder les défis contemporains avec une imagination renouvelée, aurait besoin de grands esprits et de grandes voix pour clamer les grandes préoccupations de l'humanité un peu plus loin que dans ses salles de conférences plus ou moins blasées, pour mobiliser les personnes, galvaniser les États et pour semer avec toujours plus de vigueur un peu de sagesse dans le monde* » (Dethoor, 2010).

38 Pendant cette période tendue, l'action de chaires UNESCO avait malgré tout permis à l'Agence spécialisée des Nations-Unies de maintenir un minimum de distanciation critique et d'échanges intellectuels, conformément à sa charte constitutive (tout en accueillant parallèlement les programmes de formation-action et de recherche appliquée développés par les chaires). Ainsi, dans la confusion générale, avaient pu être entrepris des travaux de déconstruction de terminologies ambiguës : la « *société de l'information* », consacrée au sommet de Genève et Tunis en 2003 et 2005 (Mathien, 2005) ; la « *diversité culturelle* », trop facilement contrainte par les acteurs dans sa dimension ethnicisante (Cabedoche, 2009), ou convoquée comme embellissement social (Cabedoche, 2013) ; la « *fracture numérique* », susceptible d'accorder une part trop belle au déterminisme technologique (Kiyindou, 2009)...

## Conclusion

39 Une ère nouvelle s'est-elle ouverte depuis l'arrivée d'Irina Bokova ? Dès son

entrée en fonction le 15 novembre 2009, la nouvelle Directrice Générale s'est positionnée pour « *un nouvel humanisme* », porteur de solidarité et de partage, contre l'uniformisation. Cet esprit l'a conduite à insister tout particulièrement sur la réflexion éthique, juridique et socio-culturelle de la supposée « *Société de l'information* » et à mettre les ressources de l'Organisation à disposition des États membres qui s'inscriraient dans le cadre des deux priorités déjà exprimées précédemment : la promotion de la liberté d'expression et d'information, d'une part ; le renforcement des capacités de chacun pour l'accès universel à l'information et à la connaissance, d'autre part. Depuis, le Directeur général adjoint de l'information et de la communication pour l'UNESCO a lui aussi précisé quelques orientations. Jānis Kārklīņš a ainsi appelé à la définition de conditions nécessaires au développement du service de diffusion publique (PBS), spécialement dans les pays intéressés à transformer des médias d'état en médias publics. Sa préconisation va aussi dans le sens de la promotion d'un plus grand accès à l'information et au savoir par le moyen des bibliothèques publiques et l'émergence de plateformes numériques. Enfin, l'ADG encourage le développement de la compétence dans les médias et l'information, comme une partie importante des sociétés contemporaines du savoir.

40 Par ailleurs, reconnaissant toute la valeur des chaires Unesco en tant que groupe de réflexion et bâtisseur de passerelles, Irina Bokova a aussitôt donné des directives, notamment en direction des *Commissions nationales pour l'UNESCO*, pour que les chaires puissent pleinement jouer leur rôle. La ressource intellectuelle ainsi constituée est érigée au rang de *think tank*, pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets portés par l'Agence, en particulier dans le sens de partenariat Sud-Sud-Nord, et ce, notamment avec l'Afrique. L'opportunité en a été donnée par exemple, dans le cadre du programme pour la création de *Centres d'excellence pour l'enseignement du journalisme en Afrique* initié en 2007 (Banda, 2013), ou plus récemment, dans la contribution du réseau à la réflexion portée par les organismes de régulation en Afrique vis-à-vis de la Diversité culturelle. Première action d'envergure sous la nouvelle présidence depuis 2013 et depuis son secrétariat hébergé par l'Université du Québec À Montréal, le réseau Orbicom a co-organisé à Skhirat (Maroc) trois journées internationales du 24 au 26 mai 2013 avec la *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* du Maroc, aujourd'hui dirigée par l'ancien titulaire de la chaire UNESCO marocaine du réseau (Jamal Eddine Naji), sur le thème *Diversité culturelle et linguistique. Richesse et liberté. Régulation et créativité*. Les échanges y ont été totalement ouverts, dans un esprit de critique constructive apprécié tant de la vingtaine de responsables des chaires UNESCO présents que des membres associés et encadrants de l'instance de régulation. Une publication pilotée par le réseau Orbicom des chaires Unesco verra le jour fin 2013 sur le thème *Régulation et diversité culturelle*, à partir des contributions scientifiques des experts des chaires, invités à Skhirat.

41 Ainsi, l'UNESCO semble reprendre la mesure de sa double vocation, « *laboratoire d'idées* » et « *conscience de l'Humanité* », (selon la formulation de Jawaharal Nehru), dont la réussite dépend aujourd'hui de la place accordée aux nations émergentes, Inde, Brésil, Chine... et de la bonne volonté des États-Unis. Cette dernière condition constitue encore aujourd'hui un facteur de risque toujours présent pour l'Organisation spécialisée des Nations-Unies, si le réseau Orbicom a déjà pris acte de ces évolutions : des chaires en communication y sont accueillies depuis les BRIC<sup>2</sup>, son président d'honneur Rosental Calmon Alves vient du Brésil, son conseil d'administration s'est aujourd'hui ouvert aux responsables des chaires UNESCO de Chine et d'Indonésie et son exécutif est actuellement constitué des responsables de chaires Margareth Moritz (University of Colorado) et Charles Okigbo (North Dakota State University et University of

Nigeria), respectivement trésorière et vice-président.

42 Au sein de l'UNESCO parallèlement, l'espoir – ou la crainte – a pu naître, de modalités nouvelles avec l'arrivée à la Maison Blanche de Barack Obama. Mais le président démocrate n'a jusqu'à présent pas modifié les règles du jeu, eu égard à la pression des milieux financiers de son pays (Barrat, 2010). Aujourd'hui surendetté – 16 394 milliards de dollars de dette publique en 2013 – le pays a atteint la limite au-delà de laquelle l'État ne peut plus emprunter.

43 Certes, l'UNESCO, que les États-Unis ont retrouvé en 2003, n'est plus la même organisation que celle qu'ils avaient quittée en 1984. La critique de la gestion de l'UNESCO alors avait porté, partagée par d'autres pays occidentaux. Réduction des postes, fermeture de directions, contrôle des dépenses avaient été les maîtres-mots de la politique, renforcée place Fontenoy depuis la nomination en 1999 de Koïchiro Matsuura. Pour autant, il avait semblé significatif qu'à peine entamé le premier mandat Obama, l'administration de la Maison Blanche supprima le poste d'attaché à l'UNESCO, *« afin de faire des économies dans le domaine de l'éducation »*<sup>3</sup>. Tandis que le calcul de Georges W. Bush avait été analysé comme une volonté d'occuper la place et de peser fortement sur la politique de l'UNESCO<sup>4</sup>, le dessein de Barack Obama s'était ainsi présenté plus incertain, paraissant traduire une implication moindre ou, pour le moins, attentiste : *« la participation à l'Unesco est très importante, mais nous pouvons économiser cet argent et toujours participer en nous servant des e-mails, de la visioconférence et d'un petit budget pour les déplacements »*. Certes, la déclaration présidentielle avait été immédiatement corrigée, un porte-parole du Département ayant ainsi précisé qu'il y aurait toujours un personnel à l'UNESCO (réduit à l'essentiel). Mais depuis, les observateurs s'étaient interrogés sur ce que certains nommaient expressément un *« désintéressement »* au cours du premier mandat Obama : *« Il semble bien que l'administration Obama se désintéresse de l'Unesco et veuille agir de son propre chef, comme en témoigne le Directeur du Bureau du Budget et du Management, Peter R. Orszag, en annonçant que cette perte d'influence dans l'organisation serait compensée par de nouveaux postes à l'Agence américaine pour le développement international. Reste à voir si ces deux organisations ne feront pas doublon et si l'Unesco ne souffrira pas trop du désengagement américain »*<sup>5</sup>.

44 Depuis, le second mandat Obama ne semble pas augurer d'un climat plus ouvert. À l'été 2011 précédant la réélection du président états-unien, le relèvement du plafond de la dette en dernière minute après un violent bras de fer entre l'administration Obama et le Congrès n'avait pas empêché le pays de perdre son *triple AAA*, attribué par l'Agence de notation *Standards and Poor's*. Peu après, l'admission de la Palestine à l'UNESCO avait pu être vécue comme révélatrice de la perte d'influence des États-Unis. Le pays n'avait en effet pu empêcher le ralliement d'une majorité de pays à la proposition d'admission – dont la Russie, occupant la Présidence du conseil exécutif de l'UNESCO ; la Chine, gâtée par la reconnaissance de son patrimoine au rang mondial ; la France, considérée pour son rôle actif dans la formation du consensus européen sur le Moyen-Orient. Et ce, malgré les conséquences dramatiques pour l'UNESCO. Avec la perte immédiate de l'intégralité de la contribution états-unienne qui assurait 22 % de son budget, à laquelle il faut ajouter le manque à gagner, provoqué par la décision israélienne dans le même sens, l'UNESCO retrouve la situation de pénurie du milieu des années quatre-vingt. La qualification de situation bloquée a même été évoquée, quand depuis, des entreprises états-uniennes se sont parallèlement inquiétées des conséquences, ouvertes par cette admission au sein de l'Unesco, d'une entrée des Palestiniens au sein de l'*Organisation mondiale de la propriété intellectuelle*, laquelle pourrait alors renforcer la protection des brevets, marques et droits d'auteur ! Sauf à considérer trop lourd à gérer le paradoxe pour une

administration Obama qui, finalement, aura beaucoup travaillé au réengagement international des États-Unis et pourrait se révéler finalement sensible aux dégâts en termes de prestige ! L'engagement le 14 juin 2013 d'une Union européenne, pourtant affaiblie et ce malgré l'irritation de Washington et la critique de Manuel Barroso, en faveur d'une politique d'exception culturelle (au moins en ce qui concerne l'audiovisuel) sous l'impulsion de la France, consacre un nouvel épisode du bras de fer, aujourd'hui déplacé au sein de l'OMC sur le terrain de la négociation des accords de libre-échange.

45 Dans ce contexte bien encombré, l'appel appuyé de l'ADG Kārklīņš pour une collaboration étroite du réseau Orbicom dans la réflexion de l'UNESCO pour l'excellence dans la formation des journalistes, en Afrique et au-delà, comme la volonté de promotion de nouvelles chaires en communication en Afrique et le partenariat triangulaire engagé avec les instances de régulation, n'en revêt que plus d'importance. Le conseil d'administration du réseau Orbicom ne s'y est pas trompé, qui a répondu favorablement à l'invitation et à l'unanimité des membres qui avaient pu se déplacer, lors de sa réunion à Skhirat, le 26 mai 2013.

## Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

BANDA, Fackson (ed.), 2013. *Model Curricula for Journalism Education. A compendium of new syllabi*. Paris, Unesco (Unesco Series on Journalism Education).

BARRAT, Jacques, 2010. 'Où vont les États-Unis ?, *Géostratégique "Où va l'Amérique de Barak Obama ?"*, n° 29, décembre, éditorial.

CABEDOUCHE, Bertrand, 2009 : 121-141. « Introduire la diversité socio-ethnique dans la formation au journalisme en France ? », in Mihaï Coman (ed.), *Models of, Models for Journalism and Communicationa*, Bucarest, ARS Docendy, Univercitate Din Bucuresti.

CABEDOUCHE, Bertrand, 2011. « Le rapport MacBride, conférence du consensus avant l'heure ? L'expérimentation refoulée d'une médiation politique originale, porteuse d'un espace public sociétal et des valeurs fondatrices de l'UNESCO », *Les Enjeux de l'information et de la Communication*, 1/2011 (Vol. 2011), pp. 56-69

[http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2011/Cabedoche/index.html](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2011/Cabedoche/index.html) et

[www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2011-1-page-56.htm](http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2011-1-page-56.htm)

CABEDOUCHE, Bertrand, 2013. « Quand culture du chiffre et responsabilité sociale se conjuguent pour déplacer la charge de l'incertitude sur le facteur humain. Analyse d'un processus crastique », in Chrystelle Fourier, Valérie Lépine, Fabienne Martin-Juchat (dir.), *Pratiques des acteurs de la communication*, Grenoble, PUG.

CASSEN, Bernard, 2003. « Conférence à haut risque à Cancun. Une norme culturelle contre le droit du commerce ». *Le Monde Diplomatique*, septembre.

CHOMSKY, Noam, CLARK, Ramsay, SAÏD, Edward, 1999. *Acts of aggression. Policing "Rogue" States*. New-York : Seven stories Press/Open Medi.

DETHOOR, Jean-Marc, 2010 : 139-146. « Les États-Unis et l'UNESCO. Je t'aime moi non plus ». *Géostratégiques*, (29).

HIDASS, Ahmed, 2001. « Les rapports internationaux Salvador Lopez, Hilding Eek et McBride sur les mass-médias et la régulation de la communication », *Les Enjeux de l'information et de la communication, Supplément 2010-A*. Grenoble : Université Stendhal

<[http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2010-supplementA/Hidass/index.html](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010-supplementA/Hidass/index.html)>

HUXLEY, Julian, 1946. *L'UNESCO : ses buts et sa philosophie*. Paris : UNESCO/C/6.

KIYINDOU, Alain (dir.), 2009. *Fractures, mutations, fragmentations : de la diversité des cultures numériques*. Paris : Hermès Science Publications, Lavoisier.

LERNER, David, 1958. *The passing of traditional Society : Modernizing the Middle East*, Glencoe : The Free Press.

MATHIEN, Michel, 2005 (coord.), *La « Société de l'information ». Entre mythes et réalités* (Préface : Michèle Gendreau-Massaloux), Bruxelles : Bruylant, 2005 (Coll. « Médias, Sociétés et Relations Internationales »).

MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier, 1984. *La culture contre la démocratie? L'audiovisuel à l'heure du transnational*, Paris: La Découverte (Coll. "Cahiers Libres").

MATTELART, Armand, 1995. « Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication ». *Le Monde Diplomatique*, novembre.

MATTELART, Armand, 2000. "L'âge de l'information: génèse d'une application mal contrôlée", *Réseaux: Communication, technologie, société. Questionner la société de l'information*, (coordination: Bernard Miège), vol. 18, n° 101, Paris: Hermès Science Publications.

MATTELART, Armand, 2005. « Des biens et des services porteurs d'identité, de valeurs et de sens. Bataille à l'UNESCO sur la diversité culturelle », *Le Monde Diplomatique*, octobre.

MATTELART, Tristan (dir.), 1995. *Le cheval de Troie audiovisuel. Le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontières*. Grenoble : PUG.

PEMBERTON, Jo-Ann, 2007 : 67-75. « Vers une société des esprits : de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle à l'UNESCO », *Actes du colloque des 16-18 novembre 2005, "60 ans d'histoire de l'UNESCO"*. Paris : UNESCO.

RENOLIET, Jean-Jacques, 1999. *L'UNESCO oubliée : la Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)*. Paris : Publications de la Sorbonne.

RENOLIET, Jean-Jacques, 2006 : 61-66. « *L'UNESCO oubliée : l'Organisation de Coopération Intellectuelle (1219-1946)*, *Actes du colloque international de Paris, "60 ans d'histoire de l'UNESCO"*, 16-18 novembre 2005, Paris : Maison de l'UNESCO.

TOYE, Richard, TOYE, John, 2007 : 77-88. « Alfred Zimmern, Julian Huxley et le leadership initial de l'UNESCO », *Actes du colloque international de Paris, "60 ans d'histoire de l'UNESCO"*, 16-18 novembre 2005, Paris : Maison de l'UNESCO.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

VALÉRY, Paul, 2000 : 405-414, "La crise de l'esprit", in *Europes de l'antiquité au XXe siècle*. Paris : Robert Laffont (Collection "Bouquins").

DOI : [10.1522/cla.vap.cri](https://doi.org/10.1522/cla.vap.cri)

## Notes

1 Le rappel de cette stratégie en a été fait au moment du retour des États-Unis dans le giron de l'UNESCO en 2003. Cf. Jason Edward Kaufman 'Les États-Unis rejoignent l'UNESCO'. *Le journal des Arts*, n° 174, 27 juin 2003. [http://www.artclair.com/jda/archives/docs\\_article/27377/les-etats-unis-rejoignent-l-unesco.php](http://www.artclair.com/jda/archives/docs_article/27377/les-etats-unis-rejoignent-l-unesco.php)

2 Orbicom compte actuellement des chaires en Allemagne, en Australie, au Brésil, en Bulgarie, au Canada, au Chili, en Colombie, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Hongrie, en Côte d'Ivoire, au Japon, au Kazakhstan, en Lituanie, au Maroc, au Mexique, aux Philippines, en Russie et en Uruguay.

3 Cf. "L'économie de "bouts de chandelle" des USA pour l'UNESCO, *Affaires stratégiques*", 11 mai 2009, (sources *Los Angeles Times* et *Washington Post*) consulté le 31 mars 2011 à 11h 15 sur <<http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article1226>>

4 Cf. Philippe Boloïon, “Nations-Unies. Les États-Unis réintègrent l’UNESCO”, *archives RFI*, article publié le 29/9/2003, [http://www.rfi.fr/actufr/articles/045/article\\_24399.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/045/article_24399.asp), consulté le 31 mars 2011 à 14 h 14.

5 Cf. “L’économie de ‘bouts de chandelle’...”.

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Bertrand Cabedoche, « Le réseau des chaires UNESCO en communication, *think tank* pour une Agence spécialisée des Nations-Unies sous étroite surveillance », *Revue française des sciences de l’information et de la communication* [En ligne], 3 | 2013, mis en ligne le 31 juillet 2013, consulté le 25 juin 2015. URL : <http://rfsic.revues.org/669>

## ***Auteur***

### **Bertrand Cabedoche**

Bertrand Cabedoche est Président du réseau mondial Orbicom des chaires UNESCO en communication, professeur de Sciences de l’Information et de la Communication et responsable de la chaire UNESCO en communication internationale à l’Université Grenoble-Alpes. Courriel : [bertrand.cabedoche@gmail.com](mailto:bertrand.cabedoche@gmail.com)

## ***Droits d’auteur***

© SFSIC